



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE
2bis, Chemin des Moulins
38780 PONT-EVEQUE

Tél. 04.74.58.05.90

secretariat.sim@orange.fr

direction.sim@orange.fr

Pont-Evêque, le 17 juin 2024

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DE LA REGION DE VIENNE (38)

8 communes : Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Pont-Evêque, Septème, Serpaize, Villette de Vienne

RECHERCHE

UN(E) INTERVENANT(E) EN MILIEU SCOLAIRE

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2024

**Temps de travail hebdomadaire : de 6h45 à 8h45 par semaine
+ 28h annuelles de projet Maternelle**

MISSIONS :

Membre de l'équipe pédagogique du SIM - Ecole Intercommunale de Musique, vous interviendrez dans les classes de cycle 2 et cycle 3 (de CP à CM2) sur 2 groupes scolaires et dans une école Maternelle (28h de projet sur l'année).

Vous participerez activement aux échanges pédagogiques avec les autres MIMS et établirez des projets musicaux en lien avec les enseignants des groupes scolaires.

DESCRIPTION DU POSTE :

- Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2024. Temps de travail cumulable sur 2 jours.
- Temps de travail durant la période scolaire sur 2 communes du SIM.
- CDD et rémunération basée le 1^{er} échelon de la grille ATEA 2^{ème} classe de la filière culturelle, enseignement artistique.
- Indemnités kilométriques.

PROFIL :

- Titulaire du DUMI ou expérience importante en éducation musicale en milieu scolaire.
- Bon relationnel avec la direction, l'équipe pédagogique et les équipes enseignantes.
- Permis B et véhicule obligatoires.

⇒ **Candidatures à transmettre avant le 30 juin 2024 à M. Christophe Rey, directeur du SIM – Ecole Intercommunale de Musique**